

Faire l'épreuve de l'aide à domicile au grand âge. Une étude qualitative et quantitative des services formels au Tessin

L'adoption d'une politique axée sur le maintien à domicile a contribué au fil des dernières décennies à la mise en place de pratiques d'aides professionnelles, publiques, mais aussi privées, venant en renfort des proches et repoussant de plus en plus l'éventualité d'un déménagement en institution. Cette approche a eu d'autant plus de succès qu'elle suscite l'adhésion des personnes âgées pour lesquelles le domicile représente le lieu où l'on peut sauvegarder un minimum de maîtrise sur soi et sur sa vie. Le paradoxe est alors qu'avoir recours à une aide professionnelle qui permet le maintien à domicile implique d'accepter qu'une personne étrangère entre dans cet espace privé et intime qu'est le chez-soi pour soutenir la personne, voire même la remplacer dans des actes qui ont toujours été de sa compétence.

L'objectif de la thèse est d'analyser comment l'aide à domicile se situe à l'intérieur des trajectoires de vie des aînés – plus particulièrement des personnes âgées de 80 ans et plus vivant au Tessin – et comment il est vécu et négocié par ceux-ci en fonction des ressources dont ils disposent. L'étude conjugue une utilisation de données de type quantitatif, issues de questionnaires standardisés ($N=290$), avec un matériau qualitatif, provenant d'entretiens approfondis ($N=38$).

Des analyses statistiques permettent surtout de mettre en évidence le poids de l'âge et de la santé en tant que forts déterminants du recours alors que la prise en compte des récits des bénéficiaires, tout comme des situations très significatives de non-recours, permet d'accéder aux enjeux, tant pratiques qu'identitaires, que ce changement implique pour l'aîné.

L'intervention de l'aide à domicile est interprétée par la difficile condition d'être pris entre la dépendance à autrui et vis-à-vis de certaines activités qu'on ne peut plus accomplir par soi-même et l'autonomie dans le sens de la liberté de décider par soi-même de sa vie. D'autres tensions, encore, peuvent exister entre ce besoin d'autonomie et celui de se sentir protégé, entre le refus d'être contrôlé et le sentiment de sécurité que ce contrôle peut susciter. L'ambivalence qui peut caractériser les liens intergénérationnels des personnes de ces générations, en particulier vis-à-vis des enfants, fait de cette épreuve un défi double. Il y a en jeu, là aussi, une coexistence de sentiments opposés, d'une part la volonté de respecter leur autonomie personnelle, d'autre part le désir d'avoir ces mêmes enfants proches.

La promotion d'une formation spécifique pour toutes les figures intervenant à domicile dans la vieillesse, de l'auxiliaire à l'infirmier, reste un objectif fondamental et les moments initiaux, extrêmement délicats, de la révélation des besoins, de la connaissance réciproque et des premières interventions, devraient y occuper une place particulièrement significative. Cela est aussi vrai pour les tensions évoquées, vécues par le bénéficiaire, qui peuvent générer des dilemmes éthiques et légaux auprès des professionnels.